

Concours section

: AGREGATION EXTERNE SC. ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière

: COMPOSITION DE SOCIOLOGIE

N° Anonymat

: A000083888

Nombre de pages : 16

19 / 20

Concours

E A F

Section/Option

1 1 0 0 A

Epreuve

1 0 2

Matière

3 6 9 2

Dans son ouvrage Sociologie de la modernité (1999), Danièle Martuccelli argue que la naissance de la sociologie comme discipline au XVIII^e siècle s'est nourrie d'un "récit de la modernité" consacrant la fin des sociétés traditionnelles et le triomphe des sociétés modernes, basées sur l'individualisme et la promesse d'un progrès infini. Les pères fondateurs de la sociologie, de A. Comte à E. Durkheim en passant par M. Weber et A. de Tocqueville, eux-mêmes convaincus de vivre dans une époque charnière, ont fortement contribué à la construction de ce récit de la modernité, non sans ambiguïté comme le montre Robert Nisbet dans La tradition sociologique (1966). En effet, face aux bouleversements sociaux, politiques et économiques, la réflexion des pères fondateurs a oscillé entre célébration de l'ordre nouveau et nostalgie du passé. Ce rapport ambivalent à la modernité, constitutif de la sociologie, s'explique par une apparente tension entre la société et l'individu, entre le lien social et l'individualisme. L'individualisme comme consécration de la figure de l'individu et de son autonomie est en effet à la fois considéré comme une source de renouveau du lien social et une menace pour la société et les individus eux-mêmes. Les sociologues de l'individualisme, qui ont émergé en France dans les années 1990, tendent toutefois à être plus optimistes et à penser le lien social et l'individualisme comme les deux faces d'une même pièce. Ainsi, l'époque contemporaine, caractérisée par la première puis seconde modernité à partir des années 1960 (selon Christian Le Bert, Individualisation, 2008), aurait été le lieu d'une transformation de la nature même du lien social et ce dernier serait devenu lui-même individualiste. Dire que le lien social est, en tant que tel, individualiste semble cependant d'emblée

paradoxal. En effet, soit cette expression est redondante parce que le lien social est intrinsèquement individualiste et tout donné que cette notion vise à rendre compte des liens entre individus (au niveau microsociologique), base de la cohésion sociale à plus grande échelle. Si on repousse l'écueil de la redondance en considérant que le lien social n'est pas par nature individualiste, dire que le lien social contemporain est individualiste semble devenir contradictoire si l'individualisme est synonyme d'égoïsme et de repli sur soi. A peine défini comme "individualiste", le lien social disparaît sous l'effet d'une atomisation des individus, devenant des atomes hors de toute société et de tout lien social. Cette ambivalence se double d'une polémique autour de la notion d'individualisme. Christien Le Bart, tout comme François de Singly (L'individualisme et un humanisme, 2005), distingue deux individualismes, l'un "générique" (ou "abstrait"), définissant tous les individus comme égaux parce que partagent une même humanité, l'autre "différentiel" (ou "concret"), mettant en valeur la singularité de chaque individu.

Est-il possible de parler de "lien social individualiste" alors même que la modernité est précisément le lieu d'une tension entre le lien social et l'individualisme?

Si le déclin de liens sociaux holistes et communautaires lance le processus d'individualisation, il semble toutefois difficile de parler d'embée de "lien social individualiste" en raison de l'existence de nombreux intermédiaires, groupes et institutions définissant les relations inter-individuelles (I). Le processus d'individualisation et l'émergence d'un "individualisme relationnel" tend cependant à montrer que, loin d'être deux éléments distincts, individualisme et lien social peuvent fusionner et être considérés comme les deux faces d'une même pièce (II). Si le lien social est individualiste, il n'échappe en revanche pas à une dynamique "parcellariste" qui rend le lien social individualiste potentiellement auto-destructeur (III).

d'époque contemporaine, initiée par les révolutions politiques et économiques de la première modernité, est le théâtre d'un déclin des liens sociaux hostiles et communautaires. Si le lien social est recomposé par l'émergence de l'individu (A) et n'est pas pour autant individualiste lui-même. La modernité (caractérisée dans sa première phase) semble ainsi lancer un processus d'individualisation et d'émergence de nouvelles règles à la base du lien social (B).

Le lien social contemporain s'inscrit dans un contexte de transformation des sociétés, avec le passage de la tradition à la modernité et la consécration de la figure de l'individu.

Cette transformation des sociétés est observée dès la fin du XIX^e siècle par les pères fondateurs de la sociologie. Dans son ouvrage Communauté et Société (1887), Ferdinand Tönnies décrit le passage de la "communauté" ("Gemeinschaft"), basée sur des "liens chauds" de nature affective et durable, à la "société" ("Gesellschaft"), basée sur des liens anonymes, marchands et fragiles. Si l'auteur est pessimiste quant à ce bouleversement, voyant la société comme une source d'opérisme et de "complaisance du peuple", son analyse prend acte de l'émergence de l'individu et du déclin des liens sociaux communautaires. Dans cette logique, Emile Durkheim consacre aussi sa réflexion à la compréhension de la transformation des sociétés. Il distingue ainsi les sociétés traditionnelles, fondées sur une "solidarité mécanique", et les sociétés modernes, fondées sur une "solidarité organique" (De la division du travail social, 1893). Contrairement aux premières, dans lesquelles la conscience individuelle se fond dans la conscience collective, les sociétés modernes sont composées d'individus à part entière, qui prennent conscience de leur individualité dans le cadre de la division du travail, chacun remplissant une fonction particulière au sein

de la société, organisme composé d'éléments complémentaires et interdépendants. Comme le montre E. Durkheim, le passage de sociétés traditionnelles à des sociétés modernes est un séparable d'une dynamique d'individualisation, définie par Christian Le Bert (2008) comme la prise de conscience individuelle de sa propre autonomie et de son humanité partagée avec les autres. Les individus ne sont plus une simple composante d'une caste, d'un clan, d'une communauté ou d'une ethnie, mais des individus au sens "abstrait", remplissant des fonctions précises selon sa position de classe, son sexe et son statut, fonctions qui sont à la fois désingularisantes et singularisantes.

Le déclin du lien social holiste et communautaire est également analysé par Max Weber dans L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme (1905). À la question "pourquoi les sociétés occidentales contemporaines sont-elles spécifiques?", M. Weber répond que ces sociétés sont caractérisées par la prééminence de la "socialisation sociétale". Alors que la "socialisation communautaire" est définie par des actions "traditionnelles et affectuelles", la socialisation sociétale est le théâtre d'actions en valeur et en finalité, actions incarnées par la bureaucratie et la légitimité légale-rationnelle. Les individus sont libres de lier et dénouer des liens avec les autres selon une logique de plus en plus calculatrice et instrumentale. Si la figure de l'individu existait avant la modernité, notamment dans le cadre de la religion protestante, M. Weber souligne que l'époque contemporaine est marquée par une généralisation, voire une imposition, de l'individu protestant ascétique, dans l'effet du capitalisme (qui entretient lui-même des "affinités électives" avec l'éthique protestante).

Plus récemment, l'anthropologue Louis Dumont montre dans Homo Hierarchicus (1966) que les sociétés "holistes" (comme l'Inde) sont fondamentalement

Concours section

: AGREGATION EXTERNE SC. ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière

: COMPOSITION DE SOCIOLOGIE

N° Anonymat

: A000083888

Nombre de pages : 16

19 / 20

Concours

E A E

Section/Option

1 1 0 0 A

Epreuve

4 0 2

Matière

3 6 9 2

différentes des sociétés "individualistes" car elles ont pour principe le "holisme axiologique" selon lequel les individus sont différenciés et hiérarchisés pour leur propre compte. Dans ces sociétés, "le tout prime sur l'individu". Il faut toutefois bien noter que ces sociétés ont aussi existé en Occident (l'Ancien Régime en France) avant l'avènement de la modernité, comme le précise ce même auteur dans Essais sur l'individualisme (1983). Les sociétés "individualistes" sont fondées sur des valeurs d'égalité et de liberté individuelle, et l'individu prime sur le tout.

Le déclin des liens sociaux holistes et communautaires et le processus d'individuation ont transformé le lien social, désormais basé sur la figure de l'individu. Toutefois, dire que le lien social est fondé sur l'individu abstrait ne suffit pas à dire que le lien social est lui-même devenu individualiste, surtout à l'époque de la première modernité, qui semble en effet consacrer l'émergence de nombreux groupes, statuts et rôles assignés, et institutions modernes qui définissent les relations inter-individuelles.

Si Louis Dumont caractérise les sociétés individualistes par leur "individualisme axiologique", au niveau des valeurs (Homo Aequalis, 1981), cela n'implique pas automatiquement que le lien social de la première modernité soit de nature individualiste. Le processus d'individuation est en effet lié à l'instauration de nouveaux groupes, statuts, rôles et institutions qui forment le cadre de l'individu et du lien social. Ainsi, comme

Le montre P. Wagner dans Liberté et discipline, la "modémité administrée" est inseparable de l'Etat-nation et de l'individu-citoyen doté d'une conscience nationale. La Nation devient une véritable communauté moderne, voire même un individu en tant que tel dans la conception allemande de la nation selon L. Dumont (1981). Cette Etat-nation est en charge de la cohésion sociale et de liens sociaux de solidarité. La sécurité sociale joue ainsi un rôle d'intermédiaire entre les individus, qui sont en quelque sorte "idolâtrés" d'être solidaires. Robert Castel et Claudine Monache montrent dans Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi (2002) que l'Etat-hypothèse français de l'Etat-nation a été le moteur d'un processus de "collectivisation" et de "désindividualisation". En restaurant la " dignité des non-propriétaires", la propriété sociale constitue un rapport d'individuation de "l'individu salariat". Dans ce contexte de forte solidarités collectives, les individus s'identifient à une classe sociale, représentée par des partis politiques et des syndicats massifs, acteurs de la lutte des classes. Les relations inter-individuelles sont ainsi médiatisées par l'Etat-nation et la classe sociale, d'où la distinction entre lien social et individualisme (abstinent du moins).

La famille et le genre sont d'autres intermédiaires définissant les relations inter-individuelles. Dans The social system (1951), T. Parsons souligne (et préconise) que les hommes et les femmes remplissent des fonctions complémentaires, donc différentes. A l'homme le "rôle instrumental" consistant à travailler et à imposer son autorité paternelle, à la femme le "rôle expressif" consistant à occuper des tâches ménagères et des enfants.

Ainsi, si les individus ne sont plus de simples rouages d'une communauté, ils sont toutefois d'abord définis par leur sexe (et leur genre), source de rôles parentaux et familiaux assignés, aussi bien en théorie que dans les faits. En effet, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail salarié et l'égalité

formelle des droits entre les hommes et l'agrement datent des années 1960, bien longtemps après le début de l'époque contemporaine.

Si la médiatisation des relations inter-individuelles par l'Etat-Nation, la classe sociale ou encore le sexe est caractéristique de la première modernité, il est notable que elle persiste sous la seconde modernité, malgré son affaiblissement et le "déclin de l'institution", pour reprendre la formule de François Dubet (2002). En France, la sécurité sociale est toujours une source importante de solidarité. Dans L'insécurité sociale (2003), R. Castel souligne le processus de "rindividuation" et de "déticottage" de la sécurité sociale tout en précisant que ce processus est simplement un cours et que la solidarité collective reste encore forte.

Si le déclin des liens sociaux holistes et le processus d'individualisation caractéristique de la première phase de l'époque contemporaine ont transformé en profondeur le lien social, la nature de ce dernier n'est, à priori, pas devenue individualiste dans un premier temps. La modernité est toutefois également caractérisée par un processus d'individualisation, c'est-à-dire de primat de la singularité individuelle, caractéristique de la seconde modernité (mais également présent auparavant) (A). Cette dernière semble être ainsi une phase de fusion entre le lien social et l'individualisme. L'émergence d'un "individualisme relationnel" (François de Singly, 2005) dans le cadre de cette singularisation semble ainsi être le signe d'un lien social individualisé, la tension entre les deux phénomènes étant résolue par l'instauration de liens électifs (B).

La seconde modernité tend à rendre pertinente l'expression "lien social individualisé" parce que le processus d'individualisation semble en effet avoir changé la nature même des relations

inter-individuelles.

La dynamique d'individualisation est inseparable de la consécration de la figure de l'individu correct comme le montre F. de Singly (2005). Selon cet auteur, les mouvements féministes, écologiques et anti-racistes des années 1970 ont été porteurs d'une volonté de singularisation individuelle et de rejet des identités assignées de la première modernisant. Chaque individu veut désormais être considéré comme unique et non comme un être humain abstrait formé d'autres. Par conséquent les relations avec les autres doivent de plus en plus être porteuses d'émancipation individuelle et de reconnaissance de chaque individualité singulière, sous peine d'être rompus.

Le processus d'individualisation va par conséquent de pair avec un déclin des intermédiaires dans les relations inter-individuelles. Ces dernières ne sont ainsi plus médiaitées par la Nation, la classe ou le sexe, ces groupes assignés et institutions étant elles-même en déclin. Dans Le déclin de l'institution (2002), F.

Dubet argue que "le programme institutionnel", visant à socialiser les individus conformément aux attentes sociales, décline au profit de nouvelles fonctions qui s'imposent aux institutions : la "Régulation politique" des conflits entre-individuels et l'accueil de la diversité individuelle. Ainsi, l'école, et ses acteurs (parents, élèves, enseignants), sont chargés de remplir de multiples objectifs parfois incompatibles, comme l'égalité et la sélection. Dans Le travail des sociétés (2009), F. Dubet souligne que

le modèle de "l'intégration", dans lequel la société "intègre" intégralement les individus, est remplacé par le modèle de la "cohésion sociale", dans lequel la société ne précise et ne surplombe pas les individus mais au contraire tient de leurs actions et de leurs volontés, dans une logique "bottom-up".

Par ailleurs, les groupes sociaux assignés tels que la classe social sont à leur tour en déclin, sous l'effet de la modernisation des

Concours section

: AGREGATION EXTERNE SC. ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière

: COMPOSITION DE SOCIOLOGIE

N° Anonymat

: A000083888

Nombre de pages : 16

19 / 20

Concours

Section/Option

Epreuve

Matière

E A E

1 1 0 0 A

1 0 2

3 6 8 2

société, décrite par H. Mendras dans La seconde Révolution française (1988). Les classes avaient ainsi : "perdu de leur pertinence et de leur capacité à former une identité aux individus. Dans Le Société du risque (1986), H. Beck qualifie la classe sociale de "zombie concept" et avance que les risques sont stériles individuels et les inégalités intra-catégorielles voire inter-individuelles (au cours d'une vie).

Le déclin des institutions et groupes médiatisant auparavant les relations inter-individuelles semble alors signifier l'ancrage d'un lien social lui-même individualiste, en tant que lien direct entre individus singuliers. Ainsi, le lien social individualiste est institué par les individus et pour la "réalisation de soi". Dans Le soi, le couple, la famille, F. de Singly (1996) parle "d'effet pygmalion" pour caractériser le nouveau lien qui s'établit entre membres d'une même famille. Belle-ci-serait devenue le lieu privilégié de réalisation des capacités individuelles, chacun aidant les autres à réaliser ses passions et objectifs.

Dire que le lien social contemporain est devenu individualiste sous l'effet du processus d'individualisation n'est pas contradictoire tout que la singularisation individuelle s'accompagne d'un "individualisme relationnel" privilégiant le lien social sur des bases électives. La force centrifuge de l'individualisme tendent à isoler les individus, semble ainsi être canalisée par la construction de soi en lien avec autrui.

La thèse du lien social individualiste basé sur

N°
9.11.6

des affinités électives est défendue par J. C Hauffmann dans Ego. Pour une sociologie de l'individu et surtout F. de Singly dans Libres ensemble (2000) et Des amis avec les autres (2003). L'individualisme "créé du lien" rend les individus semblables au jeu le jeu. Le choix du conjoint n'obéit plus à des logiques imposées mais des logiques sentimentales. Le "lien social électif" basé sur l'entre-soi et source de reconnaissance des pairs, devient de plus en plus prédominant et constitutif de l'identité individuelle selon Serge Paugam (Le lien social, 2008). Sans autre, l'individu ne serait rien. C'est en effet par autrui que l'individu construit son "identité personnel" tantôt d'une combinaison entre une "identité pour soi" et une "identité pour autrui", selon Claude Mbar (La crise des identités, 2000). De plus, le processus même d'individuation et d'individualisation dépend d'"autrui synergétique" et d'"autres généralisés" auxquels l'individu s'identifie (G. H Mead, L'esprit, le soi, la société, 1934).

Dès le début du XX^e siècle, Georg Simmel remarquait déjà que l'individu s'autonomise et renforce sa vie subjective d'autant plus qu'il crée des liens avec les autres. Dans Philosophie de la modernité (1893), il analyse sa théorie des "cercles sociaux" afin de rendre compte du nouveau type de lien social et de l'interdépendance des individus. Dans les cercles sociaux "secondants", l'individu est à l'intersection de divers groupes fonctionnellement différenciés, ce qui permettent d'endosser de multiples rôles tandis qu'il est au centre de cercles sociaux "concentriques" formés de liens très denses et durables.

La seconde modernité, marquée par la généralisation du processus d'individualisation, semble bien être le théâtre d'un changement de nature du lien social, désormais individualiste. Si la tension entre le lien social et l'individualisme

semble. Accordé par un "individualisme relationnel" donnant la primauté aux liens électifs entre individus singuliers, et semble toutefois que cette solution n'écarte pas définitivement l'écueil de la contradiction dans les termes mêmes de l'expression "lien social individualiste". En effet, les liens choisis peuvent être synonymes de disparition d'autres liens sociaux entre individus dissemblables (A). De plus, à peine dénué d'individualité, le lien reste d'emblée menacé de disparition parce qu'il porte en lui-même les germes de sa disparition (B).

Un lien social individualiste donnant la primauté aux relations électives, choisies et obligeantes est aussi source de disparition des relations sociales entre individus qui ne se ressemblent pas, relations qui semblent pourtant nécessaires à la cohésion sociale globale.

Les liens sociaux choisis sont ambivalents étant donné qu'ils sont source d'inclusion d'individus semblables et d'exclusion des "indésirables". Cette ambivalence s'observe par exemple au niveau de l'espace urbain. Dans "la ville à trois vitesses : gentrification, dégénération, périurbanisation" (2004), Jacques Donzelot montre que, malgré les politiques urbaines favorables à la mixité sociale, les grandes villes françaises sont caractérisées par une segmentation de classes. L'investissement des centres-ville par les plus riches (la "gentrification") repousse les classes moyennes et populaires vers la périphérie périurbaine. Mais, par volonté de ne pas se mélanges, les classes moyennes font en sorte de s'installer dans les zones pavillonnaires, délaissant ainsi les classes populaires vers les grands ensembles de la "cité". Par conséquent, la volonté d'individus de construire des liens électifs avec leurs semblables exclut de facto d'autres individus. Des liens sociaux individualistes se tissent ainsi au détriment d'autres liens sociaux, et, en définitive, du lien social en général. Cette volonté peut aussi être illustrée par les travaux

de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot. Dans Les ghettos du ghetto (2007) les auteurs montrent que les individus des classes supérieures prennent garde à préserver un strict entre-soi. Des "gated communities" aux salles en passant par les galas et dîners, les individus disposant le plus de "capitaux" (au sens de P. Bourdieu) se présentent de la manière sociale et de l'exogamie. Le lien social individualiste, notamment basé sur un individualisme relationnel qui donne le primat aux liens choisis, constitue ainsi une menace pour lui-même parce qu'il tend à être incompatible avec un lien social entre individus dissemblables.

En plus de signer la disparition de certaines relations inter-individuelles, le lien social individualiste constitue sa propre menace et ne semble pas pouvoir sortir de l'écueil de la contradiction que comprend une telle expression.

L'inquiétude des pères fondateurs de la sociologie, si elle semble exagérée pour être appliquée à la première modernité (puisque celle-ci a consacré un lien social solidement ancré dans des groupes d'appartenance et institutions), semble toutefois pertinente dans le cadre de la seconde modernité et de l'avènement du lien social individualiste. Par exemple, Alexis de Tocqueville voyait dans l'individualisme démocratique une impasse s'agissant du lien social. Dans De la Démocratie en Amérique (1835-1840), A. de Tocqueville considère en effet que la démocratie, qu'il définit par l'réalisation des conditions de vie individuelles (par l'enrichissement matériel), se menace elle-même en poussant les individus d'abord vers l'individualisme pris vers l'égoïsme, c'est-à-dire le repli sur soi et le retrait de la "Grande Société". Un tel retrait ouvre alors la voie à un "despotisme administratif" d'aut

Concours section

: AGREGATION EXTERNE SC. ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière

: COMPOSITION DE SOCIOLOGIE

N° Anonymat

: A000083888

Nombre de pages : 16

19 / 20

C	oncours	
E	A	E

S	ection/Option			
1	1	0	0	A

E	preuve			
1	0	2		

M	atière		
3	6	9	2

de la part de l'Etat, qui tend à restreindre les libertés individuelles d'autant plus facilement que ces individualités sont atomisées.

Plus récemment, Z. Bauman montre le lien entre l'avènement d'une "société liquide" et le repli individualiste et xenophobe. En 2000, dans Le présent liquide. Peurs et obsessions sécuritaires, l'auteur argue que la seconde modernité est caractérisée par des liens sociaux liquides, en perpétuel changement. Les individus n'ont plus le temps de se fixer des routines et des habitudes et sont par conséquent de plus en plus isolés et sans repère.

C'est sur ce terrains fertile que se développe la peur de l'autre, du voisin, que les individus tentent d'apaiser par la mise en place de dispositifs sécuritaires tels que les caméras de surveillance. Cette "liquefaction" de la société et du lien social individualiste est, pour ailleurs, renforcée par le "néo-capitalisme", pour reprendre l'expression de P. Bourdieu ("Individualités et contradictions du néo-capitalisme", 2005). L'auteur défend la thèse selon laquelle la tendance actuelle du capitalisme tend à ne considérer que l'individu et le lien social sous ses dimensions marchande, exacerbant les stries de singularité (par la consommation) tout en entravant le pouvoir d'achat des travailleurs. Un individualisme brisé semble par conséquent être à la base du lien social individualiste, ce qui peut poser problème en terme de stabilité du lien social lui-même. En effet, le culte de la

N°
13116

performance propre au Nouvel esprit du capitalisme (1993, Luc Boltanski et Thé Chiappello) soumet les individus, et donc le lien social individualiste, à des injunctions contradictoires : originalité, productivité, esprit artistique et soumission au rendement financier. De telles injunctions contradictoires sont sourcees de maux chroniques affectant en profondeur les individus, qui ne nourrissent plus le lien social. Alain Ehrenberg montre dans deux ouvrages, L'individu incertain (1995) et La fatigue d'être soi. Dépression et société (1998), que le lien social est menacé par les dépressions individuelles, qui rendent les individus incapables à construire des ponts avec les autres. Il semble alors que le "lien social individualiste" soit une expression contradictoire parce qu'en fait, déséquilibrée au détriment de "lien social".

La disparition du lien social, sous sa propre dynamique individualiste, est à la fois dénoncée et redoutée par Alain Caillé. Dans un article intitulé "Féodalisme ou parcellitarisme ?" (2007), l'auteur défend la thèse selon laquelle le "néolibéralisme" de la seconde phase de l'époque moderne ne s'intéresse qu'à "l'individu isolé" et à "l'humain génératrice, national et marchand"; au détriment de "la personne" et du "citoyen", en lien avec les autres. A force de défendre l'individualisme et de prôner un lien social individualiste, on en oublie, selon l'auteur, que la dynamique actuelle ressemble à un "parcellitarisme" qui traite les individus comme des atomes et renvoie le lien social à une somme des intérêts (égoïstes) individuels. L'auteur voit dans ce "parcellitarisme" une menace pour la démocratie et pour les individus eux-mêmes.

Si l'on ne prend en compte que le processus d'individualisation et de déclin des liens sociaux hostiles et communautaires pendant la première phase de l'époque contemporaine, il semble que le lien social et l'individualisme soient deux notions bien distinctes. Le lien social de la première modernité n'est pas individualiste car il prend place dans un contexte d'emergence de nouveaux groupes structurant les relations inter-individuelles. Cependant, les processus d'individualisation et de déclin des groupes et appartenances de la première modernité semblent bouleverser la nature même du lien social, qui peut d'autant plus être qualifié d'"individualiste" que l'"individualisme relationnel" lui permet à priori d'échapper à l'écueil de la contradiction entre "lien social" et "individualisme égoïste". Mais cette sortie de la contradiction par la primauté des liens choisis ne fait, finalement, que déplacer cette contradiction. D'une part, les liens choisis sont source d'exclusion et, d'autre part, le lien social individualiste tend à s'absorber dans le parcellitarisme sous l'effet des évolutions économiques. En devenant individualiste, le lien social risque alors d'être source de sa propre disparition. C'est la raison pour laquelle P. Bourdieu, J. Ton et F. de Singly prônent de véritables "politiques de l'individualisme" adaptées aux évolutions de la société et compatibles avec le lien social (Les politiques de l'individualisme (2005))

Nº
16M6